

**L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE LUNDI SEIZE JUIN**

Sous la Présidence de Madame Audrey GARINO, Vice-Présidente  
Le Conseil d'Administration du CCAS  
Dûment convoqué, s'est réuni, en présentiel et en visioconférence.

Présents : Mesdames BRAMBILLA, CARREGA, MAKHLOUFI,  
PASQUINI, SERRA, SUFFREN

Messieurs AINIE, COCHET, MAGNAN,

**Nombre de membres**

En exercice : 19

(cf. délibération CM 20/0224/EFAG  
du 27/07/2020)

Présents : 10

Votants : 14

Excusés : Madame LANTENOIS  
Madame RASTOIN  
Madame TOMASI  
Monsieur HEDDADI

Procurations : Madame LELOUIS, pouvoir donné à M. COCHET  
Monsieur ESCANES, pouvoir donné à Mme GARINO  
Monsieur PINTO, pouvoir donné à Mme SERRA  
Monsieur ROSSI, pouvoir donné à Mme CARREGA

Secrétaire : Monsieur Anatole PUISEUX, Directeur Général

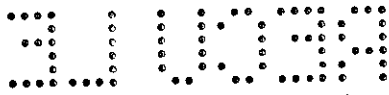
Date de la Convocation : 6 Juin 2023

**OBJET :** Création d'un emploi permanent à temps complet d'attaché territorial, de chef(fe) de projet développement de l'offre de services du CCAS, auprès de la Direction Générale (sans ajustement du tableau des effectifs)

**MADAME LA VICE-PRESIDENTE EXPOSE QUE :**

Conformément à l'article L. 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Marseille (CCAS) de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services.



En vue d'améliorer la réponse apportée aux besoins d'accompagnement de la population marseillaise, le CCAS souhaite développer l'implantation de ses lieux d'accueil dans les arrondissements où se trouvent les populations les plus fragiles et renforcer ses capacités d'accompagnement social à destination des plus vulnérables. Le développement de nouvelles agences constitue également une opportunité de développer de nouvelles modalités d'intervention, dans une approche fondée sur « l'aller vers » et l'externalisation de ses ressources vers les partenaires du territoire.

Afin d'accompagner les mouvements de personnel inhérents au fonctionnement du CCAS et de sécuriser les procédures de recrutement afférentes, il est envisagé de créer un poste de Chef(fe) de projet développement de l'offre de services du CCAS, à temps complet, tel que décrit en annexe, rattaché à la Direction Générale.

Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire de catégorie A de la filière administrative, au sein du cadre d'emplois des attachés territoriaux.

La rémunération et le déroulement de carrière correspondront aux grades du cadre d'emplois concerné.

Conformément aux dispositions de l'article L. 313-4 du Code Général de la Fonction Publique, le CCAS procédera auprès du Centre Départemental de Gestion aux déclarations de vacance de poste avec offres correspondantes.

En cas de recherche infructueuse de candidatures statutaires, il serait alors indispensable, eu égard aux besoins des services, de procéder au recrutement de personnel contractuel sur la base de l'article L. 332-14, ou le cas échéant des articles L. 332-8 et suivants du Code Général de la Fonction Publique.

Il est précisé que le tableau des effectifs du CCAS de Marseille est déjà conforme aux effectifs cibles visés pour le cadre d'emplois des attachés territoriaux, et qu'aucune augmentation des effectifs budgétaires de ce cadre d'emplois n'est à prévoir.

Il est donc proposé au Conseil d'Administration de créer un emploi permanent à temps complet d'attaché territorial, pour exercer les fonctions de Chef(fe) de projet développement de l'offre de services du CCAS.

#### **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION OÙ L'EXPOSE QUI PRECEDE :**

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles L. 123-4 et suivants,  
Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment ses articles L. 313-1, L. 313-4, L. 332-8 et suivants, L. 332-14,  
Vu le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,  
Vu le décret n° 87-1100 du 30 décembre 1987 portant échelonnement indiciaire applicables aux attachés territoriaux,  
Vu la délibération n° 22.096 du 5 décembre 2022 relative à la mise à jour du tableau des effectifs et au réajustement des effectifs au sein des différentes filières représentées parmi les personnels du CCAS de Marseille,

**DELIBERE**

**ARTICLE 1 :** Est autorisé le recrutement d'un attaché territorial à temps complet, dans les conditions prévues à la présente délibération et selon le descriptif de poste annexé.

**ARTICLE 2 :** Les dépenses correspondantes sont imputées sur les crédits du chapitre 012 Charges de personnel.

Après en avoir délibéré à l'unanimité.

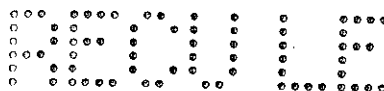
LA VICE-PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE MARSEILLE



**Audrey GARINO**

Adjointe au Maire de Marseille  
en charge des affaires sociales,  
de la solidarité, de la lutte contre la pauvreté et de l'égalité des droits

31009  
60000  
00000



## **ANNEXE : Descriptif de poste de Chef(fe) de Projet Développement de l'Offre de Services du CCAS**

**Affectation :** Poste rattaché à la Direction Générale

### **Diplôme / Expérience :**

- Niveau Master II
- Expérience significative.

### **Profil :**

- Connaissance approfondie des politiques publiques et de leurs acteurs sur le territoire marseillais
- Expérience confirmée de la gestion administrative et financière (élaboration et suivi de budget)
- Expérience du management
- Expertise traitement statistique et outils informatiques associés (Business Object) + Word et Excel
- Maîtrise des techniques rédactionnelles
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Qualités d'animation et de communication
- Capacité d'adaptation
- Organisation et sens des priorités
- Qualités relationnelles (leadership, esprit d'équipe, discrétion)

### **Missions générales :**

Piloter la conception et la mise en œuvre de nouveaux projets d'agences dans les 3<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> arrondissements

### **Missions opérationnelles :**

- Piloter la conception d'une offre de services innovante du CCAS, à destination des familles vulnérables des 3<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> arrondissements, en lien avec les partenaires du territoire
- Piloter le diagnostic sur les besoins et opportunités des territoires ciblés
- Piloter les relations partenariales avec les acteurs présents sur le territoire
- Piloter le montage des nouvelles agences dans leurs dimensions opérationnelles, budgétaires et RH
- Piloter le recrutement des équipes (travailleurs.euses sociaux.ales)

31039  
00000  
01734